

FREESKID

Freeride contest 10-13 ans **TOUR 2017**

REGLEMENT DE COURSE

FREERIDE – 9 avril 2017

Le « FREESKID TOUR » est le premier concept de compétition Freeride pour les enfants de 10 à 13 ans
L'objectif principal est de créer de l'expérience pour les jeunes skieurs n'ayant pas encore 14 ans, âge minimum requis pour participer au circuit FJT (Freeride Junior Tour) et qui bénéficient déjà d'une expérience solide techniquement !

De manière ludique et conviviale, ce format de course est conçu pour développer les valeurs fondamentales du sport en partageant les notions de responsabilité, de respect et de sécurité.

La finalité du tour est d'apporter aux enfants ; Une première expérience sous forme de confrontation en milieu hors-pistes, la découverte de leurs capacités techniques réelles et l'acquisition des éléments d'évaluation des risques en montagne par les différents outils existants.

1 : CATEGORIES INDIVIDUELS (par année de naissance)

- Cat 1 : 12/13 ans : Les ADN 2003 et 2004 (du 01/01/2003 au 31/12/2004)
- Cat 2 : 10/11 ans : Les ADN 2005 et 2006 (du 01/01/2005 au 30/04/2007)

Chaque catégorie est récompensée (Cat 1 & 2, Garçons et Filles).

2 : Date, Lieux et Durée

Date : 9 avril 2017

Lieux : La Clusaz - Balme ou Torchère

Durée : Format journée (de 8h30 à 16h), horaires à valider par le programme officiel envoyé aux inscrits

3 : INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Limitées à maximum 80 riders, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 7 avril 2017 à 14h.

Elles se font par le site dédié www.freeskidtour.com, le règlement se fait soit par chèque au courrier soit directement au bureau d'Evolution 2 La Clusaz par tout moyen.

Nous conseillons toutefois de vous déplacer afin d'éviter tout désagrément lié à l'aléa de l'expédition.

Une assurance « individuel accident » obligatoire est incluse à l'inscription de la course

Tarifs pour l'inscription :

25€ / pers (Adhérent aux Clubs Freeride Evolution 2)

35€ / pers (pour tout autre participant)

Pour valider l'inscription du rider, vous devez signer le document suivant :

- Autorisation Parentale comportant entre autre, une attestation d'expérience et niveau technique suffisant pour skier en hors-pistes.

4 : NIVEAU MINIMUM REQUIS

Avoir été en club Alpin ou Freeride et savoir skier techniquement et de manière autonome en « toute-neige ».

5 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Casque
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection intégrée certifiée CE
- DVA (DéTECTeur de victime en Avalanche, en état de marche)
- Skis de Freeride avec pelle et sonde
- Sac à dos avec sangles de portage skis

6 : DOSSARDS

Chaque concurrent se verra attribuer un dossard officiel pour la course.

Il devra le porter pour la durée totale de la course ainsi que pour les parcours de liaisons et le restituera à la fin de la course « en main propre » auprès de la personne responsable, avant remise des prix.

7 : FREERIDE

Course jugée pour un classement individuel.

Faces choisies d'un dénivelé de 150m à 250m.

1 départ Toutes les 2 minutes environ. L'ordre des catégories sera annoncé lors du briefing de course.

Une reconnaissance du parcours se fera encadrée par les coachs evolution2.

JUGEMENT & Critères

Chaque rider est jugé sur des critères établis et adaptés à cette tranche d'âge

Sur une face hors-pistes, chaque concurrent s'exprime sur 3 critères proportionnels ;

- **AIR & STYLE** (position, silhouette, saut)
- **FLUIDITE** (ligne, originalité, lecture terrain, pas de stop)
- **CONTROLE** (technique, équilibre) / faute et chute sanctionnées (*points en moins entre 5 et 20/100*)
- *Un chrono pourrait être mise en place selon le format définitif retenu!*

TRANSFERTS DES COUREURS (Convoi)

Les concurrents de la Catégorie 2, se déplaceront « en convoi » encadrés par 2 pros. Ils devront dans tous les cas suivre les instructions dévoilées lors du briefing de course et par les moniteurs responsables durant la journée.

8 : REMISE DES PRIX

Seront récompensés :

Pour l'étape du freeride, les 5 premiers riders de chaque catégorie en Garçon et Fille. Des prix spéciaux peuvent être ajoutés selon le format définitif retenu !

9 : FREESKID – INFOS TOUR 2017

Le FREESKID TOUR 2017 se disputera cet hiver sur 1 seule étape à cause des conditions d'enneigement difficiles.

10 : SECURITE & SECOURS

Le « comité de sécurité et d'organisation » est composé du directeur du service des pistes de La Clusaz **Guilhem MOTTE** et de son délégué **Guillaume PASSERON** en lien direct avec les secouristes terrain, de l'organisateur et directeur d'Evolution 2 La Clusaz **Antonin LIEUTAGHI**, du responsable sécurité et référent hors-piste **Henry FAUP** ainsi que du directeur de course **Julien LANCIAN**.

Il prend de manière collégiale, la décision finale sur la faisabilité de la course, de sa situation précise départ/arrivée, des accès riders et des mesures spécifiques à mettre en place pour assurer une sécurité optimale de l'événement. Suite à l'ensemble des données récoltées, l'approbation peut alors être exprimée.

Des pisteurs secouristes du secteur seront présents sur la course afin de répondre le plus efficacement et manière instantanée, sur tout type d'incident. En cas de secours, le service des pistes interviendra donc directement sur le terrain.

La répartition des contrôleurs ou ramasseurs disposés sur la course, permettra d'assurer le déclenchement des secours par radio et le cas échéant de neutraliser la course durant l'intervention.

11 : AUTORISATION PARENTALE

Ce document est en téléchargement sur notre site internet.

Il est obligatoire pour participer à la course. Sans ce document signé et complété, le départ sera refusé au concurrent.

12 : DROITS DE L'ORGANISATION

Evolution 2 La Clusaz se donne le droit d'exclure un concurrent, si son niveau technique ou ses capacités de contrôle de sa vitesse sont jugés trop faibles pour garantir la sécurité de lui même et d'autrui.

Evolution 2 La Clusaz peut aussi librement modifier les parcours et le règlement pour des raisons de sécurité.

13 : ANNULATION – REPORT – REMBOURSEMENT

En cas de conditions météo ou nivologiques défavorables, l'organisation se réserve le droit de modifier les tracés et d'annuler en partie ou en totalité, les épreuves de la course.

Un report anticipé restera possible sur le samedi 8 avril en cas de très mauvaises prévisions météo pour le 9.

Un remboursement sera effectué uniquement en cas d'annulation du fait de l'organisation ou sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude jusqu'à la veille de l'épreuve.

Aucun remboursement en cas d'annulation le jour de la course ou d'indisponibilité du rider en cas de report.

14 : DROITS D'IMAGE

En s'inscrivant, tout participant abandonne son droit à l'image.

Le participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au « FREESKID TOUR 2017 », sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

